

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00107

Numéro SIREN : 397 436 767

Nom ou dénomination : HOLDIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2018 sous le numéro de dépôt 11353

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/11/2018

Numéro de dépôt : 2018/11353

Déposant :

Nom/dénomination : HOLDIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 397 436 767

N° gestion : 2003 B 00107

(1)

BILAN - ACTIF

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HOLDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZAC DES BATERSES 01700 BEYNOST Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 7 4 3 6 7 6 7 0 0 0 2 4 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/01/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	109 321	108 439 881	
		Fonds commercial (1)	AH	1	1	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 860 125	2 610 634 1 249 490	
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 329 308	1 693 331 1 635 977	
		Immobilisations en cours	AV	7 000	7 000	
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	11 402 259	11 402 259	
		Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD	2 289 368	2 289 368	
		Prêts	BF	49 342	49 342	
		Autres immobilisations financières*	BH			
TOTAL (II)		BJ	21 046 727	4 412 405 16 634 321		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	33 792	33 792	
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT	8 900 691	370 967 8 529 724	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	646 650	646 650	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	677 209	73 700 603 509	
		Autres créances (3)	BZ	5 974 296	6 145 5 968 151	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Disponibilités		CF	322 584	322 584		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	172 263	172 263		
	TOTAL (III)	CJ	16 727 487	450 812 16 276 675		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	37 774 214	4 863 217 32 910 997		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	84 494
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsatons	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	7 462 684
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 547 525
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	418 310
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	418 310
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 844 303
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	4 047 833
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 938 291
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 365 347
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	19 131
	Autres dettes	EA	222 769
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	22 437 676
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	32 910 997
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 592 783
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	486 873	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	74 261 622	FB		FC	74 261 622	
	Production vendue { biens * services *	FD	4 773 032	FE		FF	4 773 032	
		FG	1 884 534	FH		FI	1 884 534	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	80 919 188	FK		FL	80 919 188	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	707 178	
	Autres produits (I) (11)					FQ	399 358	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	82 025 725
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	59 053 915	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(42 999)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 163 211	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 675)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 002 358	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 410 124	
	Salaires et traitements*					FY	6 243 577	
	Charges sociales (10)					FZ	2 363 984	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	680 764
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	444 667
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	75 163	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	81 393 092
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	632 633	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	139 540	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 788 404	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	74	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	475	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 788 954	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	81 286	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	81 286	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 707 667	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 479 841	

(RENVIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	8 841		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	299 974		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	341 543		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	650 358		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	462 288		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	51 888		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	332 998		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	847 174		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(196 816)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	163 419		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(427 920)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	84 604 578		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	82 057 052		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 547 525		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 782 580	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	47 867	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	34 899	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	123 038	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 874	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des soulignements sont effectués à la fin de chaque ligne dans la partie 5022

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS HOLDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 32 910 997 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 547 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

10

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

11

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 405 881 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 27 103 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

12

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 722		1 400	109 322
Immobilisations incorporelles	110 723		1 400	109 323
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 458 144	522 605	120 624	3 860 125
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 924 413	276 165	29 935	3 170 644
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	282 022		137 103	144 920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	339 060		332 060	7 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 017 384	798 771	619 721	7 196 434
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 402 260			11 402 260
- Autres titres immobilisés	2 033 575	307 034	51 240	2 289 369
- Prêts et autres immobilisations financières	74 347		25 005	49 342
Immobilisations financières	13 510 181	307 034	76 245	13 740 970
ACTIF IMMOBILISE	20 638 288	1 105 805	697 366	21 046 727

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	1
Éléments reçus en apport	
Total	1



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

13



Signature

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL UNIVERS'L 01700 BEYNOST	8 000	389 487	100,00	260 110
SAS BEDIS 01700 BEYNOST	42 000	2 555 342	99,29	1 785 630
SCI CHEMIN DU MILIEU 01700 BEYNOST	15 245	141 919	99,80	141 919
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 402 260	11 402 260	193 166		1 778 151
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

14

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 548	3 292	1 400	108 440
Immobilisations incorporelles	106 548	3 292	1 400	108 440
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 341 682	389 576	120 624	2 610 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 300 022	280 083	28 558	1 551 547
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	257 327	7 814	137 103	128 038
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 912 777	677 473	286 284	4 303 966
ACTIF IMMOBILISE	4 019 325	680 764	287 684	4 412 406

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 873 111 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	49 342		49 342
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	677 210	592 716	84 494
Autres	5 974 297	5 974 297	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	172 263	172 263	
Total	6 873 111	6 739 275	133 836
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	25 005		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabl	151 673
Frs ristourne a recevoir	578 636
Frs socara pp a rec	115 477
Rist a recevoir btlec	7 985
Reversements autres centrales a rec	623 672
Frs directs avoirs a recevoir	115 785
Avoirs f gx a recevoir	126 730
Etat produit à recevoir	27 103
Produits a recevoir	343 113
Total	2 090 174



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	426 855	332 998	341 543		418 310
Total	426 855	332 998	341 543		418 310
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		332 998	341 543		



Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour risque Prud'homme	85 312		
Provision pénalités Rfag Galec	224 032		
Provision contrôle fiscal	90 666		
Provision intérêt de retard sur contrôle	18 300		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 437 677 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	486 873	486 873		
- à plus de 1 an à l'origine	2 357 431	603 696	1 731 979	21 756
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 641 774	550 615	1 088 088	3 070
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 938 291	12 938 291		
Dettes fiscales et sociales	2 362 758	2 362 758		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 131	19 131		
Autres dettes (**)	2 631 419	2 631 419		
Produits constatés d'avance				
Total	22 437 677	19 592 784	2 820 067	24 826
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	714 692			
(**) Dont envers les associés	53 235			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

18

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 357 430	2 357 430	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 357 430	2 357 430	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

19



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs directs factures non parvenue	130 695
Frs socara frs non parvenues	416 325
Edf, gdf, eau a payer	79 783
Frais accessoires a payer	30 624
Cotisation socara a payer	542 878
Cotisation prestalec a pa	2 518
Sous-traitance generale a	2 670
Loyers a payer	27 338
Locations a payer	187
Maintenance a payer	26 615
Assurance a payer	4 772
Etudes recherches a payer	5 388
Frais d assemblee a payer	6 169
Honoraires a payer	43 556
Publicite a payer	41 634
Publicite a payer	15 000
Pub longue duree	218 233
Deplacements a payer	322
Affranchissement a payer	1 554
Telephone a payer	1 374
Frais bancaire a payer	8 368
Cotisations galec a payer	155 640
Recrutement a payer	268
Frs formations non parvenues	1 167
Frs tickets restarants non parvenes	15 531
Medecine du travail a pay	3 600
Redevance sacem a payer	3 960
Interets courus / emprunt	549
Inter s/participations sa	389
Intérêts courus sur emprunts divers	6 890
Provisions congés payés	444 354
Provision prime annuelle	51 200
Interessemets des salarie	43 419
Provisions cotisation ce	2 499
Formation continue a pay.	73 852
Effort construction a pay	31 387
Taxe apprentissage a pay.	46 117
Organic a payer	636 033
Provision charges s/cong.	146 636
Provision charges sur pri	16 896
Cet cvae a p.	38 287
Taxe fonciere a payer	36 000
Taxes diverses a payer	476
Taxe pub a payer	87 789
Total	3 448 943



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

20

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf,gdf,eau d avance	9 942		
Location mat.d avance	9 436		
Charges locatives d av.	26 457		
Maintenance d avance	53 189		
Maintenance info d avance	9 863		
Assurance d avance	26 488		
Abonnements d avance	442		
Honoraires d avance	1 713		
Publicite d avance	24 074		
Catalogues d avance	4 946		
Affranchissement d avance	4 947		
Frais ptt d avance	89		
Interets d avance		677	
Total	171 586	677	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/01/2018
Chiffre d'affaires réalisés en France	80 919 189
Chiffre d'affaires réalisés à l'étranger	
TOTAL	80 919 189

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 47 867 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1 782 581 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalité code conso	3 500	
Dédommagement client	398	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	100	
Pénalité Dsn	3 000	
Litige prud'hommes	447 886	341 543
Impayés clients	4 404	158
Règlement Carpa	3 000	350
Valeur des éléments corporels cédés	649	
Fusion Issylec Galec	51 240	299 974
Provision litige galec	224 032	
Provision contrôle fiscal	90 666	
Provision intérêts de retard	18 300	
Régularisation des tiers		8 333
TOTAL	847 175	650 359



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

22

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 547 526
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	-427 920
Résultat avant impôt	2 119 606
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 119 606

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 479 841	-427 920	2 907 761
+ Résultat exceptionnel	-196 816		-196 816
- Participations des salariés	163 419		163 419
Résultat comptable	2 119 606	-427 920	2 547 526
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 36 983 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	132 081
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	132 081
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	36 983
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS HOLDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 308 personnes dont 2 apprentis et 18 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	41	
Employés	249	
Ouvriers	6	
Total	308	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : SAS

SIREN : 538791559

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :

ZAC DES BATERSES

01700 BEYNOST



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

25

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautions	3 187 777
Engagements	261 490
Avals et cautions	3 449 267
Engagements en matière de pensions	155 177
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 604 444
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 155 177 euros

Note . Ces engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

Le montant des engagements global pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 234 232 €

Montant couvert par un contrat d'assurance: 79 055 €.

Soit un engagement restant de 155 177€.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.





Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

HOLDIS
SAS au capital de 40 000 Euros

Centre Commercial Beynost II
ZAC des Baterses
01700 BEYNOST

397 436 767 RCS BOURG EN BRESSE

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
2-15, quai du Commerce
C P 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

57, rue Charles Germain
71000 Villefranche s/ Saone
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

SAS HOLDIS
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Janvier 2018

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statulaire 'Premium'
REF 19801

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S.A.S au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 10 juillet 2018

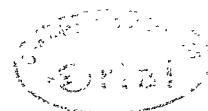
Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	109 322	108 440	882	4 173
Fonds commercial (1)	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 860 125	2 610 635	1 249 491	1 116 461
Autres immobilisations corporelles	3 329 309	1 693 331	1 635 978	1 649 086
Immobilisations corporelles en cours	7 000		7 000	339 060
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 402 260		11 402 260	11 402 260
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 289 369		2 289 369	2 033 575
Prêts	49 342		49 342	74 347
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 046 727	4 412 406	16 634 322	16 618 963
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	33 792		33 792	32 116
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 900 692	370 967	8 529 725	8 339 664
Avances et acomptes versés sur commandes	646 650		646 650	400 239
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	677 210	73 700	603 510	337 848
Autres créances	5 974 297	6 145	5 968 152	5 757 846
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	322 584		322 584	495 096
Charges constatées d'avance (3)	172 263		172 263	217 987
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 727 488	450 812	16 276 676	15 580 796
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 774 215	4 863 218	32 910 997	32 199 759
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			84 494	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

4



Signature

Bilan passif

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 462 685	7 457 089
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 547 526	2 265 595
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 055 011	9 767 485
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	418 310	426 855
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	418 310	426 855
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 844 304	2 944 939
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 047 833	7 774 026
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 938 291	8 532 873
Dettes fiscales et sociales	2 365 348	2 529 493
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 131	10 885
Autres dettes	222 770	213 203
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	22 437 677	22 005 419
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	32 910 397	32 199 759
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 844 893	3 866 331
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 592 784	18 139 089
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	486 873	22 710
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

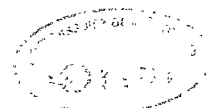
Page

5



Compte de résultat

	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	74 261 622	75 652 935
Production vendue (biens)	4 773 033	5 154 152
Production vendue (services)	1 884 534	1 736 695
Chiffre d'affaires net	80 919 189	82 543 782
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		2 559
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	707 179	945 649
Autres produits	399 358	428 748
Total I	82 025 726	83 920 738
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	59 053 915	60 057 966
Variations de stock	-43 000	716 774
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 163 212	2 013 566
Variations de stock	-1 676	437
Autres achats et charges externes (a)	9 002 359	9 243 828
Impôts, taxes et versements assimilés	1 410 125	1 534 540
Salaires et traitements	6 243 577	6 582 334
Charges sociales	2 363 985	2 230 067
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	680 764	652 373
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	444 667	583 928
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	75 164	75 748
Total II	81 393 092	83 691 560
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	632 633	229 179
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	139 540	154 889
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 788 404	1 743 073
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	75	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	475	435
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 788 954	1 743 508
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	81 287	104 783
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	81 287	104 783
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 707 667	1 638 725
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 479 841	2 022 793



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

6



Handwritten signature

Compte de résultat (suite)

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 841	48 384
Sur opérations en capital	299 974	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	341 543	197 711
Total produits exceptionnels (VII)	650 359	246 095
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	462 288	209 465
Sur opérations en capital	51 889	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	332 998	
Total charges exceptionnelles (VIII)	847 175	209 465
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-196 816	36 631
Participation des salariés aux résultats (IX)	163 419	31 653
Impôts sur les bénéfices (X)	-427 920	-237 825
Total des produits (I+III+V+VII)	84 604 675	86 085 230
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 057 048	83 799 635
BENEFICE OU PERTE	2 547 626	2 285 595
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 782 581	1 739 246
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	47 867	62 783



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

7



Règles et méthodes comptables

SAS HOLDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 32 910 997 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 547 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

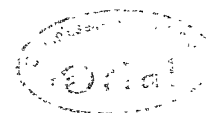
Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

10



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

11

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 405 881 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 27 103 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

12

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 722		1 400	109 322
Immobilisations incorporelles	110 723		1 400	109 323
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 458 144	522 605	120 624	3 860 125
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 924 413	276 165	29 935	3 170 644
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	282 022		137 103	144 920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	339 060		332 060	7 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 017 384	798 771	619 721	7 196 434
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 402 260			11 402 260
- Autres titres immobilisés	2 033 575	307 034	51 240	2 289 369
- Prêts et autres immobilisations financières	74 347		25 005	49 342
Immobilisations financières	13 510 181	307 034	76 245	13 740 970
ACTIF IMMOBILISE	20 638 288	1 105 809	697 366	21 046 727

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	1
Éléments reçus en apport	
Total	1



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

13



Signature

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenus	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL UNIVERS'L 01700 BEYNOST	8 000	389 487	100,00	260 110
SAS BEDIS 01700 BEYNOST	42 000	2 555 342	99,29	1 785 630
SCI CHEMIN DU MILIEU 01700 BEYNOST	15 245	141 919	99,80	141 919
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avale	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 402 260	11 402 260	442 970		1 778 151
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

14



Signature

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Amortissements à l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 548	3 292	1 400	108 440
Immobilisations incorporelles	106 548	3 292	1 400	108 440
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 341 682	389 576	120 624	2 610 635
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 300 022	280 083	28 558	1 551 547
- Matériel de transport	13 746			13 746
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	257 327	7 814	137 103	128 038
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 912 777	677 473	286 284	4 303 966
ACTIF IMMOBILISE	4 019 325	680 764	287 684	4 412 405



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 873 111 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	49 342		49 342
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	677 210	592 716	84 494
Autres	5 974 297	5 974 297	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	172 263	172 263	
Total	6 873 111	6 739 275	133 836
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	25 005		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabl.	151 673
Frs ristourne a recevoir	578 636
Frs socara pp a rec	115 477
Rist a recevoir btlec	7 985
Reversements autres centrales a rec	623 672
Frs directs avoirs a recevoir	115 785
Avoirs f gx a recevoir	126 730
Etat produit à recevoir	27 103
Produits a recevoir	343 113
Total	2 090 174



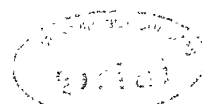
COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

16



Signature

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

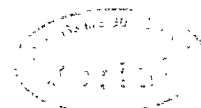
Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	426 855	332 998	341 543		418 310
Total	426 855	332 998	341 543		418 310
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		332 998	341 543		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

17



Signature

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéances	Commentaire
Provision pour risque Prud'homme	85 312		
Provision pénalités Rfag Galec	224 032		
Provision contrôle fiscal	90 666		
Provision intérêt de retard sur contrôle	18 300		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 437 677 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	486 873	486 873		
- à plus de 1 an à l'origine	2 357 431	603 696	1 731 979	21 756
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 641 774	550 615	1 088 088	3 070
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 938 291	12 938 291		
Dettes fiscales et sociales	2 362 758	2 362 758		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 131	19 131		
Autres dettes (**)	2 631 419	2 631 419		
Produits constatés d'avance				
Total	22 437 677	19 592 784	2 820 067	24 826
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	714 692			
(**) Dont envers les associés	53 235			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

18



[Signature]

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 357 430	2 357 430	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 357 430	2 357 430	



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

19



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs directs factures non parvenue	130 695
Frs socara frs non parvenues	416 325
Edf, gdf, eau a payer	79 783
Frais accessoires a payer	30 624
Cotisation socara a payer	542 878
Cotisation prestalec a pa	2 518
Sous-traitance generale a	2 670
Loyers a payer	27 338
Locations a payer	187
Maintenance a payer	26 615
Assurance a payer	4 772
Etudes recherches a payer	5 388
Frais d assemblee a payer	6 169
Honoraires a payer	43 556
Publicite a payer	41 634
Publicite a payer	15 000
Pub longue duree	218 233
Deplacements a payer	322
Affranchissement a payer	1 554
Telephone a payer	1 374
Frais bancaire a payer	8 368
Cotisations galec a payer	155 640
Recrutement a payer	268
Frs formations non parvenues	1 167
Frs tickets restarants non parvenes	15 531
Medecine du travail a pay	3 600
Redevance sacem a payer	3 960
Interets courus / emprunt	549
Inter s/participations sa	389
Intérêts courus sur emprunts divers	6 890
Provisions congés payés	444 354
Provision prime annuelle	51 200
Interessemets des salarie	43 419
Provisions cotisation ce	2 499
Formation continue a pay.	73 852
Effort construction a pay	31 387
Taxe apprentissage a pay.	46 117
Organic a payer	636 033
Provision charges s/cong.	146 636
Provision charges sur pri	16 896
Cet cvae a p.	38 287
Taxe fonciere a payer	36 000
Taxes diverses a payer	476
Taxe pub a payer	87 789
Total	9 448 543

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf,gdf,eau d avance	9 942		
Location mat.d avance	9 436		
Charges locatives d av.	26 457		
Maintenance d avance	53 189		
Maintenance info d avance	9 863		
Assurance d avance	26 488		
Abonnements d avance	442		
Honoraires d avance	1 713		
Publicite d avance	24 074		
Catalogues d avance	4 946		
Affranchissement d avance	4 947		
Frais ptt d avance	89		
Interets d avance		677	
Total	171 586	677	



COGEPARC

12. quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

21

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/01/2018
Chiffre d'affaires réalisés en France	80 919 189
Chiffre d'affaires réalisés à l'étranger	
TOTAL	80 919 189

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 47 867 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1 782 581 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalité code conso	3 500	
Dédommagement client	398	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	100	
Pénalité Dsn	3 000	
Litige prud'hommes	447 886	341 543
Impayés clients	4 404	158
Règlement Carpa	3 000	350
Valeur des éléments corporels cédés	649	
Fusion Issylec Galec	51 240	299 974
Provision litige galec	224 032	
Provision contrôle fiscal	90 666	
Provision intérêts de retard	18 300	
Régularisation des tiers		8 333
TOTAL	847 175	650 368



COGEPARC

12. quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

22



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 547 526
+ Impôts sur les bénéfices	-427 920
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 119 606
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 119 606

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 479 841	-427 920	2 907 761
+ Résultat exceptionnel	-196 816		-196 816
- Participations des salariés	163 419		163 419
Résultat comptable	2 119 606	-427 920	2 547 526
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 36 983 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	132 081
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	132 081
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	36 983
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS HOLDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 308 personnes dont 2 apprentis et 18 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	41	
Employés	249	
Ouvriers	6	
Total	308	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : SAS

SIREN : 538791559

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :
ZAC DES BATERSES
01700 BEYNOST

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautions	3 187 777
Engagements	261 490
Avals et cautions	3 449 267
Engagements en matière de pensions	155 177
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 604 444
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 155 177 euros

Note : Ces engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.

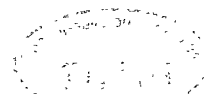
Le montant des engagements global pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 234 232 €

Montant couvert par un contrat d'assurance: 79 055 €.

Soit un engagement restant de 155 177€.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement



HOLDIS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 40 000 Euros

Siège social : Centre Commercial BEYNOST II – ZAC des Baterses
BEYNOST – 01700 MIRIBEL

R.C.S. : 397 436 767 RCS BOURG EN BRESSE

SIRET : 397 436 767 000 24

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2018)

* Distribution dividendes :	2 540 000,00 Euros
* Réserve ordinaire :	7 525,94 Euros

	2 547 525,94 Euros

Le dividende global s'élève à 2 540 000,00 Euros, soit un dividende de 1 016,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 3 048,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 2 536 952,00 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.01.15	920,00 €	920,00 € (soit un montant global de 2 760,00 €)	920,00 € (soit un montant global de 2 297 240,00 €)
31.01.16	1 080,00 €	1 080,00 € (soit un montant global de 3 240,00 €)	1 080,00 € (soit un montant global de 2 696 760,00 €)
31.01.17	904,00 €	904,00 € (soit un montant global de 2 712,00 €)	904,00 € (soit un montant global de 2 257 288,00 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUILLET 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution dividendes :	2 540 000,00 Euros
* Réserve ordinaire :	7 525,94 Euros

	2 547 525,94 Euros

Le dividende global s'élève à 2 540 000,00 Euros, soit un dividende de 1 016,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 3 048,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 2 536 952,00 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.01.15	920,00 €	920,00 € (soit un montant global de 2 760,00 €)	920,00 € (soit un montant global de 2 297 240,00 €)
31.01.16	1 080,00 €	1 080,00 € (soit un montant global de 3 240,00 €)	1 080,00 € (soit un montant global de 2 696 760,00 €)
31.01.17	904,00 €	904,00 € (soit un montant global de 2 712,00 €)	904,00 € (soit un montant global de 2 257 288,00 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
COPIE CERTIFIEE CONFORME